

# Programme Régional de la Forêt et du Bois de Normandie

## Politique forestière de la Région Normandie

### Groupe de travail 1- Compétitivité de la filière

#### Compte rendu de la réunion du 13 Juin 2017

#### Rouen – Salle Commission N°2

#### VERSION DU 5 JUILLET 2017

#### Étaient présents :

M.	BOULAY Olivier	PROFESSIONSBOIS (PB)
M.	CARDON-DUBOIS Frédéric	REGION
M.	CHENTRIER Pascal	COFOROUEST
M.	CHESNEL Julien	Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande (PNRBSN)
M.	GUILLET Claude	CEREMA NORMANDIE CENTRE
M.	MATOUK Florent	DIRECCTE
M.	DUYCK Daniel	Union Régionale de la forêt privée (URFP)
Mme	LARDILLEUX Sophie	DREAL
Mme	FERRIER Laure	FNCOFOR
M.	GASTEBOIS Noël	FNB NORMANDIE/Scieur exploitant
M.	LECLERCQ Jean-Marie	PROFESSIONSBOIS
M.	LIGONNIERE Régis	ONF ROUEN
Mme	LOBRÉAUX Odile	DRAAF
M.	HINCELIN Eric	CRPF
Mme	OUALLET Julia	REGION
Mme	SIMON Christelle	Métropole Rouen Normandie (MRN)
Mme	GUILLOT Fanny	CEREMA NORMANDIE CENTRE
M	BARBAY Claude	FNE
M.	LEFEBVRE Joël	Scieur exploitant

#### Excusés :

M.	FLEURY Mathieu	BIOMASSE NORMANDIE
M.	CHALLEMEL DU ROZIER Patrice	Syndicat des Propriétaires Forestiers Sylviculteurs de l'Orne

#### L'ordre du jour du GT1 était le suivant :

- 9h40 - Introduction et rappel des objectifs/calendrier
- 9h50 - Retour sur l'Atelier « 2nde Transformation » du 7 Juin 2017
- 10h10 - Thème « Valorisation des bois issus de la forêt normande »
- 11h10 - Thème « Animation de la filière bois » (Approches régionale et territoriale – Connexion Amont/Aval)
- 12h10 - Pistes d'actions opérationnelles, outils, indicateurs
- 12h40 - Fin de la réunion

#### Des ressources ont été envoyées le 8 juin.

**Ressources en séance :** Fiche 5 points, feuille « méthode », PV détaillé du 31 mai 2017, déroulé GT1, 2 cartes IGN, carte des PDM-AMI, contribution PB sur les ETF + contribution M.DUYCK.  
Un support PowerPoint a été utilisé.

#### Acronymes :

PRFB = Programme Régional Forêt-Bois  
PNFB = Plan National Forêt-Bois  
PB = PROFESSIONSBOIS

## Introduction du GT1 :

La Région et PB rappellent les objectifs de ce troisième groupe de travail spécifique sur les thématiques « valorisation des bois normands » et « animation de la filière ».

PB ouvre la séance et introduit les objectifs de la réunion tout en précisant bien que le travail s'insère à la fois dans le PRFB et la stratégie régionale à trois ans. Il s'agit bien de « accumuler de la matière ».

La Région réintroduit d'autres objectifs plus généraux par rapport au PRFB et rappelle les échéances du calendrier. La réunion spécifique « stratégie régionale » de la Région aura lieu le 19 Juin à 14h30.

Question de M. CHENTRIER : Quel lien est-il fait entre les réunions du PRFB et la réunion « chantier forêt » régional du 19 juin 2017 ?

*Région : A l'instar de ce qui a été fait sur les politiques « pêche », « agricole » et « Je mange normand », la Région souhaite mettre en place une politique forestière régionale en cohérence avec les travaux du PRFB. Ne souhaitant pas faire ses propres chantiers et en concertation avec les membres du COPIL du PRFB, il a été décidé que la Région se servirait des échanges et de la matière accumulée pour proposer aux acteurs forestiers une politique le 19 juin, visant à optimiser les compétences qu'elle peut avoir. Ainsi, la Région proposera un document stratégique en évoquant les dispositifs à mettre en place lors de la Commission Régionale Forêt-Bois du 6 juillet prochain. Le temps de l'été jusqu'en septembre permettra d'affiner les propositions avant passage en AP de Novembre 2017. La Région indique qu'il n'y a pas de trouble particulier à voir en cette démarche parallèle.*

## BREF RETOUR SUR LE GROUPE « 2<sup>nd</sup> ATELIER »

PB introduit les éléments de synthèse de l'atelier du 7 juin ayant eu lieu à LISIEUX et réunissant les acteurs de la seconde transformation (prescripteurs, économistes, bureaux d'étude...). L'objectif principal était de préciser les orientations et pistes d'actions du GT1 du 27 avril sur la thématique des « marchés ». Le second objectif était de permettre une première concertation des acteurs.

Postulat de la filière : Nécessité de substituer les bois d'importation par les bois issus de la forêt normande ou voisine en travaillant sur les notions de : Compétitivité, Mise en place d'outils, Normalisation, Diversification, Exemplarité et Innovation (R&D)

Les échanges ont montré :

- Qu'une expertise de la situation existe, qu'elle reste cependant incomplète et qu'elle manque de synthèse et de partage.

Actions citées : Adéquation offre/besoin de la forêt à la 2<sup>nd</sup> transfo, études approfondies sur les données environnementales pour le calcul des bilans « carbone » des essences feuillues normandes.

- Que les avis sont partagés pour qualifier de force ou de faiblesse à la fois la « normalisation » et la « richesse des 40 essences normandes actuellement en production ».
- Que le contexte normatif et réglementaire nouveau (nouvelle réglementation thermique et environnementale notamment E+C-), la présence d'une filière déjà bien organisée et une volonté politique forte fondent le terreau nécessaire à la reprise du marché du bois construction et des aménagements extérieurs et intérieurs.

Actions citées : Chantiers pilotes

- Que certaines essences emblématiques (notamment chêne en « structure ») peuvent être priorisées notamment en R&D.

PB indique que les bois français prennent des parts de marchés à l'étranger. Des données environnementales pour caractériser les essences locales pour calcul du bilan carbone manquent cruellement à la filière pour conquérir des parts de marché.

Difficulté de valoriser les produits secondaires. Potentiel sur les bois chauffés mais blocage avec la normalisation des produits qui ne sort pas (FCBA). Expérience du four de BMT en Normandie en 2014 à renouveler ?

Il existe des essences orphelines de marchés. Dans la construction et l'aménagement intérieur, il existe des progressions de parts de marchés.

Les prescripteurs indiquent qu'il y a une désaffection pour la façade bois peu attractive et qui freine également l'utilisation du bois en structure. Cela crée une confusion et devient contre-productif pour la filière ; les acheteurs et architectes préfèrent donc se replier sur des ouvrages traditionnels.

M. GASTEBOIS constate que par souci écologique, le bardage en bois non peint a été plébiscité. Or, cela peut devenir « moche ». La promotion de produits finis peints serait préférable car ces produits donnent satisfaction. Des aides pourraient être proposées en ce sens ainsi qu'une meilleure communication. Il faut également former les ouvriers qui mettent en place ces clins car des erreurs de pose sont également très dommageables.

PB : Il a été question de pérenniser l'étude de l'utilisation du chêne en structure pour ses qualités de résistance mécanique. Le travail est engagé mais il faut aller plus loin.

## VALORISATION DES BOIS LOCAUX

Animation : Région et PB

Prise de notes et paperboard : Région

Un tour de table sur la question de ce qu'on entend par « valorisation » est réalisé :

M.GASTEBOIS : Il s'agit d'aller un peu plus loin sur la valeur ajoutée (VA) des produits pour répondre aux besoins du marché...+ promotion de l'utilisation

PNR BSN : Conservation de la VA sur le territoire et utilisation du bois local en région. Nécessité de bâtiments démonstratifs.

ONF : transformation de bois

Gestionnaires : Arriver à avoir des marchés locaux sur tous les produits.

DRAAF : Valorisation du bois dans la construction et adaptation à la demande des utilisateurs et des usages locaux...

REGION : création d'emploi

URPF : Valorisation locale, récupération des savoir-faire (bois séchés, bois finis), faire évoluer un certain nombre de transformation (savoir-faire ameublement). Richesse des forêts normandes et des essences.

FNE : Besoin d'intégrer les dimensions courtes et longues.

CRPF : Dialogue ultra-filière à tous les échanges ; formation et R&D en région.

FNCOFOR : Innovation, nouveaux débouchés et valorisation de la ressource locale.

M. LEFEBVRE : Transformation réaliste. Nouveaux débouchés pour le bois de basse qualité.

ONF : Commande publique : agenda 21, achat public, exemplarité des collectivités. Nécessité de vitrines qui font rêver afin de faire tâche d'huile dans la commande privée et auprès des entreprises au titre de la RSE. Notion de circuits courts en forêt. Démarche de proximité.

PB : Demandes sociétales et de filière à concilier. Bois locaux = bois français pour la filière. Mais qui peut le plus, peut le moins.

REGION : Marque territoriale ?

<b>FORCES</b>	<b>FAIBLESSES</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>- Capacité marketing</li><li>- Existence de chantiers pilotes</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Manque d'outils industriels</li></ul>
<b>OPPORTUNITES</b>	<b>MENACES</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>- Sensibilité locale des consommateurs</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Normalisation</li><li>- Désintérêt de la clientèle pour le bois massif « mode »</li></ul>

Echanges par ordre d'intervention / Pistes d'actions :

- PB indique qu'il y a 40 essences en production (ex : alisier, cormier) mais uniquement 10 essences valorisées. La question de savoir s'il ne faudrait pas se concentrer sur ces 10 dernières qui constituent

un certain volume est posée par M. LEFEBVRE ; les autres étant très ponctuelles, dans l'espace et dans le temps.

- Cette focalisation sur 10 essences se justifierait par rapport au marché du « bois construction » et de la normalisation nécessaire avant de remettre un produit sur le marché. Il faudrait faire des tests.
- Selon l'URPF, la normalisation n'est parfois pas indispensable et on pourrait aussi prioriser autrement.
- M. GASTBOIS indique que même si le marché est là, il faut ensuite assurer la livraison sur le moyen voire long terme. Nécessité d'études de marchés.
- L'URPF indique que cela peut être du devoir de la « filière » afin d'assurer la localisation des essences et assurer une production (notion de logistique). PB répond qu'un travail est actuellement mis en place, financé par la Région sur cette caractérisation d'essences locales ponctuelles.
- FNE : Il est important de faire évoluer les mentalités et ne pas se focaliser sur le marché existant. Il ne faut pas confondre l'économie d'un système et les soucis financiers. Le flou n'est pas permis.
- COFOROUEST : Il existe un souci de matériel car il est plus simple de scier des bois homogènes. Peut-être faut-il travailler sur le regroupement des petites essences à des échelles de coopératives. Il faudrait scier à façon sans revenir totalement (scieries polyvalentes, mobiles).
- FNE : M. BARBAY évoque un article de 1978 où il était question d'une fusion de deux entreprises : il n'y a pas que des mariages heureux. Il prévient qu'il serait dommageable de vanter les mérites attendus en occultant les difficultés.
- M. GASTBOIS évoque une diversification réalisée dans son entreprise sur le pin sylvestre. « On sait faire » mais il prévient que les effets de modes à 10 ans peuvent aussi être dommageables. Le client est roi.
- PB rappelle que la filière du bois en Normandie concerne un tissu de TPE, PME et n'a pas de grandes entreprises hyperindustrialisées ou mondialisées. Il n'en reste pas moins que la compétitivité de la filière est en jeu.
- Le PNR demande si le manque de R&D en Normandie génère de fait, un souci d'installation d'entreprises prêtes à utiliser ces process.
- FNE : La politique régionale doit couvrir l'ensemble de la région... La région vous aide pour aider le taux de marge mais il y a des choses collectives à privilégier. Le consommateur a, in fin, peu de pouvoir de décision.
- PB indique que l'utilisation du bois massif revient et que des agences qui avaient arrêté la production remettent de façon épisodique les machines en route pour répondre aux demandes. Il y a un mouvement émergent ; il s'agit de l'anticiper et de travailler aussi des produits mixtes « panneaux-bois massif ».
- Selon M. GASTBOIS, dans ameublement d'intérieur, il y a des choses à faire mais espérons que la mode suivra. PB répond qu'il faudra travailler l'adaptabilité de la filière à ces modes.
- MRN : « Même si cela marche pendant 10 ans, c'est déjà bien ». La mode actuelle se caractérise en terme de « mode espace extérieur » + « faire soi-même ». Des kits « clés en main » du genre « jardinières, poulaillers, balançoires en bois normands » sont à réfléchir. Le regroupement d'achats peut-être envisagé. Il peut-être intéressant de travailler avec les écoles de sign. Exemple du travail collaboratif de la MRN avec l'école d'architecture de Darnétal sur la construction d'une cabane dans les bois, avec du bois provenant d'une scierie la plus locale qui soit. Lors d'un salon « maison déco », les clients auraient aimé acheter les plans pour reproduire → Il y a des marchés. Selon PB, ce n'est en effet pas des volumes de bois si anodins que ça.
- PB indique que la filière manque de moyens de communication vers le grand public contrairement à d'autres lobbyistes.
- L'URPF indique qu'il faut être vigilant envers le particulier. Le bois doit être sec et raboté car le particulier est exigeant sur la qualité. Pour valoriser des bois de qualité pour répondre à ces demandes, il faudrait répertorier ces bois, regarder les volumes mobilisables puis travailler avec des scieries locales.
- PB indique que si un architecte actuellement souhaite faire une façade-bardage avec du bois de robinier local ou en bouleau, il faut pouvoir lui répondre. On a quelques scieurs qui peuvent en faire en Normandie, à l'instar de l'entreprise BELLEM BOIS qui avait investi dans un lieu de stockage. La filière peut intervenir dans la chaîne et logistique puis le marketing.
- M. GASTBOIS demande s'il faut vraiment être normand jusqu'au bout et la question de labellisation a été posée. PB cite l'expérience de « Bois des Alpes » qui attire à la labellisation du bois mais qui se limite à quelques entreprises dans un périmètre donné. C'est semble-t-il contre-productif pour la filière. Il existe aussi l'expérience de « Sapins des Vosges ». La filière semble très réservée dessus. Il faut pouvoir travailler sur les cahiers des charges et la dénomination.
- COFOROUEST : Les systèmes de certification coûtent cher.

- PNR BSN : Il y a des intérêts à la labellisation pour la considération dans les marchés publics. PB indique qu'au niveau national, un label « Bois français » a été créé. M. LEFEBVRE confirme que cela reste compliqué à valoriser : il faut contrôler et comme « on est dans l'Europe » ce n'est pas évident.
  - M. LEFEBVRE indique que selon lui, on est dans « un autre monde de pensée ». Il faut pouvoir faire du volume et avoir les pieds sur terre. Les volumes permettent de consolider des marchés. Le bois local reste loin des préoccupations des gens.
  - MRN : Des contrats d'affaires avec LEROY MERLIN, CASTORAMA... peuvent être envisagés.
  - FNCOFOR : Y a-t-il en effet eu des tentatives avec des centrales d'achat ? Quel problème pose la grande distribution ? Pourquoi cela ne fonctionne pas ? Selon M. LEFEBVRE, ils rationalisent les fournisseurs. La FNCOFOR pose alors la solution de l'offre groupée et de travailler auprès des grossistes.
  - M. GASTEBOIS confirme que LEROY MERLIN n'est pas en concurrence avec CASTO... Les acheteurs restent ouverts et que des solutions sont possibles. Si le produit marche, la difficulté reste de le consolider sur le temps long.
  - FNE : C'est la logique des grandes distributions – pillage - c'est la production qui fournit la réussite de la distribution ; aucun effort n'est réalisé pour le bénéfice des consommateurs. Sur la question du label, il faut pouvoir voir l'ensemble des aspects ainsi que les nouvelles contraintes que cela pose. « Restons optimistes ».
  - PB questionne les participants sur l'optimisation du label PEFC en Normandie en mettant en place un petit groupe de travail pour utiliser leur chaîne de contrôle. Qu'est-ce qu'on vise ? ou que veut-on valoriser ? On défend les emplois à condition d'être très précis.
- MRN précise que sur l'exemple précédent, le bois local utilisé n'était pas mis en valeur.
- PNR BSN précise qu'il faut pouvoir s'entendre si c'est le bois de Normandie ou si en plus on souhaite travailler sur le bois transformé en Normandie (et pouvant venir d'ailleurs).
  - FNE : Parlons de proximité.
  - CRPF : Il faut travailler produit par produit si on part sur un label.
  - CRPF : en forêt, on calcule le bilan carbone de production.
  - M. LEFEBVRE : c'est le consommateur à sensibiliser et non les industriels qui n'ont pas de vocation environnementale.
  - FNE : Le défi est d'outrepasser cela.
  - REGION : la valorisation peut être sur des circuits courts mais aussi extra locale (hors Normandie). La Région présente la marque Normandie et le travail de l'agence d'attractivité. Sous cette bannière régionale, on peut y associer les éléments en faveur de l'environnement intégrant la problématique du carbone et de la certification PEFC. Par exemple, on constate que sur des produits alimentaires, un surcoût est absorbable sur le marché.
  - FNCOFOR : La comparaison avec l'agriculture biologique peut-être fait : cela a pris du temps.
  - FNCOFOR : Sur le label, il faut être « prudent ». Vers qui veut-on communiquer ? La commande publique peut-elle être la première cible ? ou les marchés privés ? Des marques collectives territoriales ont été mises en place. L'enseignement de ces expériences reste qu'il faut bien définir les objectifs (la question du pourcentage de 99% du PEFC et donc de traçabilité ressort).
  - COFOROUEST : Il faut redynamiser les petites scieries : toutes complémentaires pour les essences et qualité... Voir investir dans des séchoirs. Au niveau de COFOROUEST, on est capable de dire d'où vient le bois et de la tracer à 100%.
  - PB demande aux scieries présentes si ces industriels sentent une demande chez leurs clients sur les aspects « bois locaux »
  - M. GASTEBOIS indique qu'un très beau travail est réalisé au national par France DOUGLAS afin de le valoriser. Il y a 10 ans, on en faisait que des emballages. Avec le douglas, nous avons pu substituer des marchés. Il y a de la place pour tout le monde mais pas pour la moyenne scierie ; il faut définir les petites scieries polyvalente et raisonner en production de produits finis ou semi-finis à haute valeur ajoutée. PB confirme cette tendance forte d'aller vers des produits finis et semi-finis.
  - M. LEFEBVRE indique qu'il y a en effet une place à la valorisation des bois normands de façon complémentaire.
  - M. GASTEBOIS : Il faudrait que ProfessionsBois fasse une communication adéquate. Dans la filière, les entreprises sont dotées de bons techniciens mais pas de bons commerçants. Avec l'émergence de petites scieries, on ne résoudra assurément pas le problème des volumes à sortir.
  - URPF : Pour revenir à la question du label, la marque Normandie « made in Normandie » pourrait être une identification mais il ne semble pas pertinent d'aller vers des labels de type « Bois de hêtres ». Pour la valorisation des bois, c'est la transformation de ces bis en Normandie qui fait la VA. Il est nécessaire de favoriser les initiatives locales (en allant les pêcher à droite et à gauche). Notre originalité est la richesse en essences. Il faut aider l'inventeur.

- PNR BSN : Peut-on réfléchir à des projets sur le mobilier urbain en collectivités ? Les collectivités peuvent impulser ce type de produits.
- MRN : Il faudrait pouvoir arriver à travailler au sein de PROFESSIONSBOIS des morceaux de cahiers des charges à mettre « clé en main » dans les cahiers des charges des prescripteurs.
- REGION : A l'instar du plan « Je mange normand dans mon lycée », on peut penser à « Je bâtis normand » et faire le lien aussi avec des écoles de design et en faire la promotion et le lien dans les lycées que gère la Région.
- ONF : M. LIGONNIERE cite un exemple d'une scierie qui valoriser les bois normands mais ne fait aucune communication (mirador en kit). L'ONF indique qu'il y a des « ateliers bois » près d'Alençon dans lequel ils valorisent le bois de coupes intermédiaires pour faire les mobiliers ONF.
- REGION : La Région précise que le bois issu du bocage n'est ici pas travaillé par le GT1 et demande si des outils structurants tels que les fours BMT ou les plateformes de lissage et cogénération seraient nécessaires.
- PB cite l'exemple d'une volonté à Alençon de créer une section de l'enseignement supérieure, complémentaire des sections d'EPINAL sur le bois thermoformable et les polymères. Chimie du bois.

## ANIMATION DE LA FILIERE-BOIS

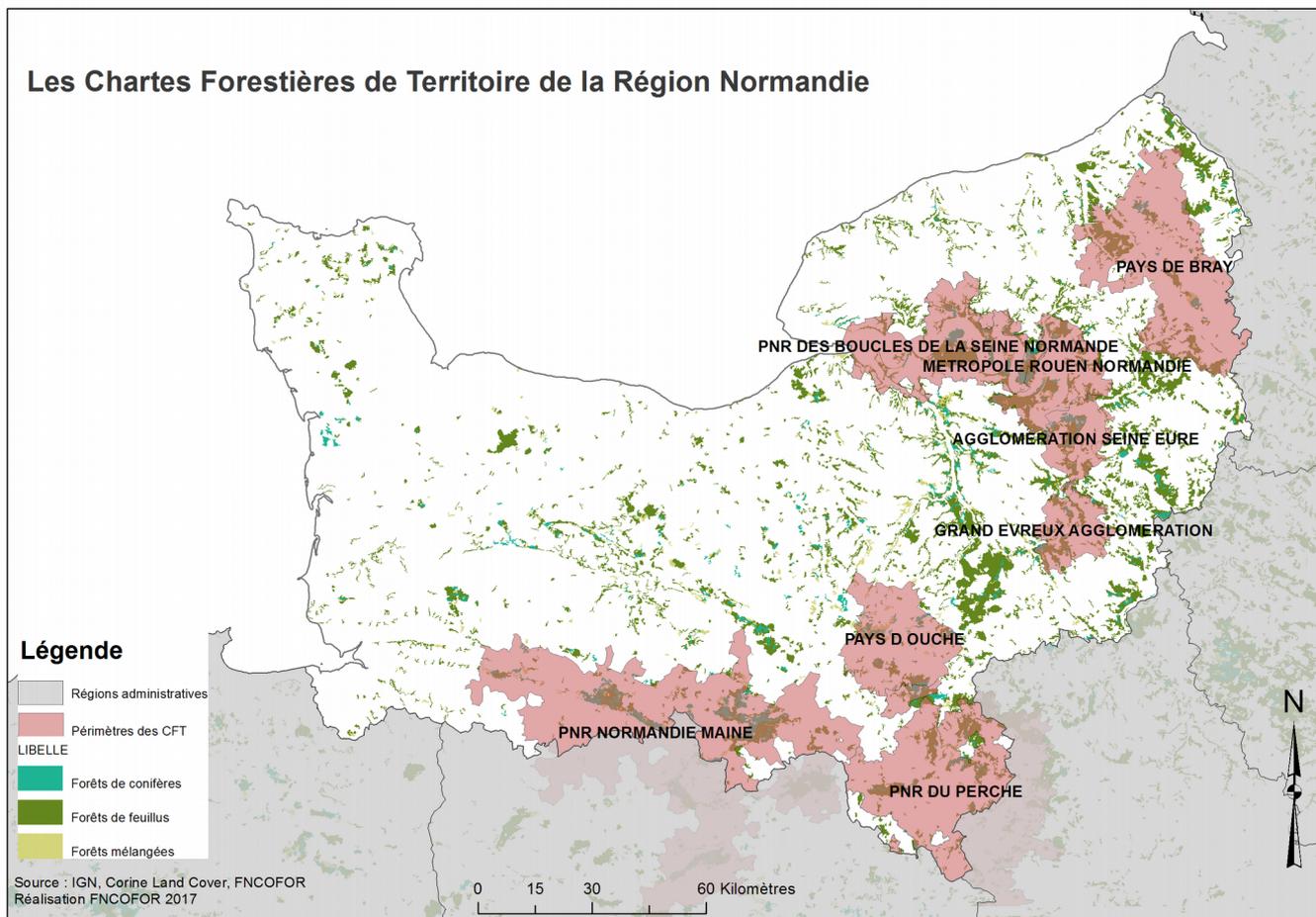
<b>FORCES</b>	<b>FAIBLESSES</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Interprofession forte, structurée et structurante</li> <li>- Expérimentation sur les territoires</li> <li>- Crédits des territoires optimisés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Manque des moyens de com' de la filière bois</li> <li>- Pérennité des actions</li> </ul>
<b>OPPORTUNITES</b>	<b>MENACES</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Loi PCAET</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Changement d'élus (turn over)</li> <li>- Ignorance des élus</li> </ul>

### Echanges par ordre d'intervention / Pistes d'actions :

- PB présente la filière en précisant que : 1. L'animation de l'amont, c'est une compétence du CRPF : actions partagés et autonomie d'animation...formation des ETF également. 2/ Construire si possible en bois local... Annuaire de la construction bois.
- PB indique qu'un créneau tout à fait intéressant existe avec les territoires organisés où une demande s'exprime sur un espace plus concentré. Ces territoires organisés ou ces volontés politiques (LEADER, etc) méritent d'être accompagnés pour du moins apporter la connaissance initiale de la filière.
- Les PDM font partie des chartes mais toutes les chartes n'ont pas de PDM (existence sur trois ans). Une CSF dure environ 5 ans.
- CRPF : Il ne faut pas opposer les animations régionales et les animations territoriales. Les deux se parlent très bien et sont indispensables. Si les projets actuels concernent principalement le bois-énergie, les pistes dans la prescription bois sont intéressantes à explorer. Si dans les grandes réunions régionales, on rencontre des techniciens ; au niveau des territoires, les élus locaux sont plus impliqués.
- DRAAF : ces deux niveaux sont très importants et existent bien en Normandie. Il faut pouvoir néanmoins les conforter pour que ces territoires soient mis en réseau car ils peuvent tout à fait explorer des actions complémentaires. La difficulté reste la pérennité des projets. Il est nécessaire de redonner un poids et un dynamisme à la démarche ; la naissance de la FNCOFOR en Normandie pourrait permettre cela.
- PB : Souci de communication pour la filière (petit poucet) même si France Bois Foret a un gros programme de com' sur trois ans.
- FNE : Il est important de conserver des animations et visites en forêt. L'arbre cache la forêt. Que deviennent les bois ? Il faut essayer de décontracter le public sur la notion de coupe. Les supports pédagogiques doivent pouvoir être travaillés.
- PB a développé deux matériaux-thèmes qu'il faut faire tourner et faire connaître.
- MRN : C'est très difficile de faire venir les gens, notamment le grand public et les scolaires sur la thématique de la « sylviculture ». Des actions « démonstrations de machines » pourraient être organisées car attractives.
- PB indique que pour mieux communiquer et sensibiliser, il faut aller là où on ne nous attend pas. L'expérience du FESTIVAL BEAUREGARD est donnée.

- FNCOFOR : une force ou opportunité pourrait être les obligations de prendre en compte tout ce qui est « forêt et bois » dans les PCAET. Les territoires méconnaissent ces obligations.
- URPF : Il faut de l'information et de la formation. On ne doit pas attendre que les gens viennent mais il faut aller vers eux. Il faut pouvoir travailler à la fois sur la dématérialisation mais aussi sur le papier : pourquoi pas optimiser la revue « Bois et forêts de Normandie » ? On peut regretter que des bureaux d'étude ignorent les codes ruraux et forestiers et induisent des erreurs dans les PLUi, par exemple (ex : SRCE).
- La DREAL a conscience du problème posé notamment par le classement en Espaces Boisés Classés. Il faut beaucoup de pédagogie.
- PB : Sur les aspects « structuration de la filière », il existe un outil qui s'intitule « La forêt bouge » sur la connexion numérique à destination des propriétaires forestiers...le challenge est énorme pour les petits propriétaires : il faut soutenir cette plateforme.
- PNR BSN : Les PCAET sont exigés pour les EPCI de plus de 20000 habitants. Il existe peu d'expertise communicable. Au niveau national, les PNR travaillent avec la FNCOFOR sur ces questions ; la matière pourra être valorisée. Les PCAET vont au-delà des PLUi même si les enjeux sont connectés.
- MRN : Exemple du label « Forêt d'exception » : ce label a permis de mieux faire circuler l'info dans les réseaux et à créer des synergies d'acteurs.
- REGION questionne le GT sur les aspects « formation ».
- La DREAL indique qu'une expérimentation a été faite sur la stratégie forestière en faveur de la biodiversité dans le PNR MAINE. Le retour d'expérience est plutôt favorable. Ex : formations, ateliers spécifiques à destination des acteurs du PNR. Le dispositif n'a pas pu être pérenne.
- URPF : Il y a très peu de temps disponible pour aller en formation. C'est une question de rentabilité.
- PB : Il faut des ouvrages d'envergure en Normandie pour mieux animer, communiquer.
- MRN : La métropole a amorcé une COP21 locale : il sera proposé aux élus et aux habitants des actions concrètes notamment dans le volet PCAET. La formation des élus sera abordée.
- CRPF : Les PCAET, si on veut les suivre, il faut quelqu'un qui ne fasse que cela. Il est impossible d'imaginer une démultiplication des réunions. Il faut travailler à une organisation au sein de la filière...Il est également important que les financeurs puissent annuellement travailler à la pérennisation des démarches pour que des « gens ne disparaissent pas ». A défaut, il faut mettre en place un minimum d'actions bien construites afin que des territoires ne se retrouvent plus sans animation du jour au lendemain.
- M. GASTEBOIS indique qu'il ne fait pas de veille mais que s'il recevait les infos par SMS, il se tiendrait davantage de tout ce que fait la filière. Les professionnels n'ont pas beaucoup de temps.
- REGION : Le constat qu'on peut faire comme en agriculture, c'est qu'il faut construire des actions spécifiques pour toucher ceux qu'on n'arrive jamais à toucher. Outils politiques : permettre aux entreprises de s'adapter à l'univers concurrentiel... aides/appui...groupement d'employeurs éventuellement ? Problématiques temps et de coûts (constats).
- URPF : Il faut convaincre les médias de s'intéresser aux vrais problèmes et ne plus faire dans le sensationnel.

## **AJOUT POST-REUNION :**



## DES OUTILS ET DES INDICATEURS → VERS LA SYNTHÈSE

### 1/ État des lieux

Filière = **22000 emplois** / « Filière » au sens large : filière + collectivités + structures d'accompagnement

Filière **bien structurée** → Acteurs volontaires pour trouver des consensus (Organisation d'un groupe « export » et « appro »)

1ère **interprofession** fusionnée et active sur la Normandie

Échelons régional et territoriaux **complémentaires**

Manque de moyens de **communication** interne mais surtout externe

### 2/ Questionnements

Comment garantir la **pérennité** d'une animation territoriale ? Et l'**implication** des élus ?

Quelle **consolidation** possible pour la filière bois normande ? Quelle **échelle** ? Régionale ou interrégionale ?

### 3/ Pistes d'actions

Réfléchir à une animation « a minima » sur un territoire donné pour éviter qu'une animation s'arrête à défaut de financement.

Mise en place d'outils tels que « La forêt Bouge » ou un outil de « connexion de la ressource amont/aval » (...)

Lien avec le SRADDET : rédiger un memento à destination des collectivités qui doivent écrire leurs PCAET notamment

Garantir la complémentarité des animations entre ProfessionsBois, l'Union régionale des communes forestières, Biomasse-Normandie, le CRPF,...

Établir un plan offensif de communication pour rendre visible la filière

Garantir et développer l'esprit de filière de l'amont à l'aval.